



## Droit de changement de serrure

Par **berenice44**, le **28/11/2012 à 07:29**

bonjour je suis néo locataire ..ai je droit de changer de serrure sans l'accord du proprio ?  
MERC!

Par **Maya\_TC**, le **28/11/2012 à 14:12**

Bonjour,

Vous avez tout-à-fait le droit de changer la serrure de l'appartement que vous louez.  
Vérifiez toutefois à ne rien dégrader pour qu'aucune réclamation ne puisse vous être faite lors de l'état des lieux de sortie.

Maya  
[www.terrain-construction.com](http://www.terrain-construction.com)

Par **cocotte1003**, le **28/11/2012 à 14:22**

Bonjour, il est conseillé de changer le barillet de la porte à votre entrée dans les lieux. A votre départ vous rechangez le barillet, cordialement

Par **berenice44**, le **28/11/2012 à 21:19**

je vous remercie vivement ..je ne sais point comment vous remercier !!